

## **Règlement sur l'armement de l'infanterie**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement sur l'armement de l'infanterie : Deuxième partie Les munitions : Titre III Les munitions de petit calibre / Ministère de la Défense ; Etat-Major de l'Armée de Terre, Bureau Instruction

Auteur(s) : France Direction technique des armes et de l'instruction

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [S.I.] : [s.n.], 1983

Description matérielle : 1 vol. (42 p.) : Plans, fig. ; 21 cm

Note(s) : INF. 401/2 Approuvé le 3 novembre 1983, sous le n° 5145/DEF/EMAT/INS/IS Annule et remplace l'édition 1966, approuvée le 29 juin 1965 sous le n° 9254/DTAI/INF/TT

Sujet - Collectivité : France Armée. Infanterie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Armes de guerre  
Munitions